



www.athle.fr

# PV DE COMMISSION



## PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

13 & 14 novembre 2015 – St Etienne

Présidence : Jean-Jacques GODARD

Membres présents de la CNCHS : Michel HUERTAS, Jean-René MERCIER, Raymond PRETAT, Alain FATHER, Jean-Marc GARCIA, Jean-Pierre DUCASSE, Roland CORGIER, Chantal SECHEZ, Jean-Jacques CACHOU, Christine MANNEVY

Excusés : Jean-Marie GRALL, Yves SEIGNEURIC

Membres présents des CRCHS : Gérard DUBRUQUE (NPC), Jean-Claude PRIANON (Réunion), Raymond PRETAT (ALS), Germaine BEAUNOL-RICHARD (Martinique), Fernand SERVAIS (R-A), Françoise FIDON (I-F), Michel FOLLEY (LOR), Jean-François MIGNOT (F-C), Daniel ROUSSEAU (PYR), Martial BOUREZ (PIC), Thierry ORLHAC (AUV), Nicolas PIN (CEN), Yves ARCAMONE (PRO), Rosan BELAIR (Guadeloupe), Gérard CLAIRE (P-L)

Assistent : Jean GRACIA (Vice-Président de l'AEA), Patrice BINELLI (DTN), Jean-François PONTIER (DTN), Philippe GUILBAUD (Service Communication & Marketing – Responsable Internet), Julien RANCON (Membre du Groupe Montagne), Ingrid CANPOLAT-HOURDEAU (Service Organisation)

### 1/ Ouverture de la Plénière HS 2015

Michel HUERTAS, Vice-Président la FFA en charge du Hors-Stade ouvre la plénière 2015 en souhaitant la bienvenue et remercie les personnes présentes pour leur participation active.

Jean-Jacques GODARD, Président de la CNCHS remercie également les participants puis présente l'ordre du jour :

- Retour vidéo sur 2015 et présentation de la plateforme « J'AIME COURIR »
- Service Marketing, communication sur le développement du Running
- Règlementation et « avis favorable » et point sur les modifications
- CALORG et informatique
- Les labels et leur inscription au calendrier
- Marche Nordique en Compétition

Après en retour en images sur la saison 2015, Michel HUERTAS nous expose le plan de communication FFA 2014-2017 (spécifique au Running).

### 2/ La stratégie de communication de la Fédération se découpe en 5 axes

1. Assurer la promotion des Clubs
2. Optimiser le vecteur Equipe de France

3. Développer une communication spécifique Running
4. Faire connaître la pratique de l'activité Athlé Santé Loisir
5. Mettre en place une communication institutionnelle

Les objectifs principaux étant de :

- Rassembler les coureurs à pied sous la bannière Athlétisme
- Conquérir de nouveaux adhérents Pass Running et licenciés
- Proposer une plateforme de service complète
- Assumer notre légitimité auprès des principaux acteurs du marché
- Créer une relation avec les pratiquants licenciés et non licenciés

Le message que le service communication souhaite passer est « La FFA est un acteur incontournable et une source de services experts pour les runners »

Il faut adopter des messages propres à ce public. Penser « bénéfiques » et « chemin vers les clubs ».



### Les avancées sur la plateforme « J'aime Courir »

Les objectifs assumés sont d'aboutir à un projet qui s'inscrit pleinement dans le plan de développement fédéral en ciblant prioritairement **les coureurs réguliers & les compétiteurs**, mais également une démarche qui se recentre sur le cœur de métier fédéral.

Les objectifs spécifiques sont :

- Conquérir de nouveaux adhérents (40% de nouveaux licenciés attendus)
- Titulaires de titres de participation
- Adhérents de la plateforme coureur à pied

La FFA souhaite **renforcer le sentiment d'appartenance** des coureurs à pied à l'athlétisme et pour cela elle va proposer une plateforme de services complète composée par :

- Une application web (intégrer au site Athlé.fr)
- Une application mobile proposée sur 2 types de Smartphones (Ios pour iPhone & Android pour Samsung et Sony).

Nous proposons un modèle interconnecté et communiquant avec les systèmes d'informations de la FFA se différenciant de la concurrence, en proposant des services adaptés à chaque niveau de coureur, grâce à un questionnaire spécifique obligatoire.

Il s'agit d'être mieux identifié comme un acteur reconnu de la course à pied : assumer le leadership et la mission fédérale.

Nos ambitions sont :

- Proposer des formats d'accompagnements innovants
- Répondre aux besoins réels des coureurs

- Être présent dans le secteur des nouvelles technologies adaptées à la course à pied

**L'enjeu principal est de proposer une nouvelle offre fédérale tout en assurant une passerelle vers les Clubs.**

Pour récapituler l'application « J'AIME COURIR » permet à ses utilisateurs :



	Licenciés FFA	Détenteurs d'un Pass Running	Non licenciés FFA, inscrits sur le site J'aime courir	Non inscrits sur le site J'aime courir
<b>Application mobile</b> 	Application J'aime Courir <b>gratuite</b>	Application J'aime Courir <b>gratuite</b>	Application J'aime Courir <b>payante</b> (1,99€)	Démo 7 jours
<b>Plans personnalisés par un entraîneur fédéral</b> 	✓ 3 / an	✓ 2 / an	X	X
<b>Plan types</b> 	✓ 6 / an	✓ 5 / an	✓ 4 / an	X
<b>Informations de votre parcours</b> 	- informations détaillées (trace Gps, temps de passages, fréquence cardiaque...) - recherche de parcours	- informations détaillées (trace Gps, temps de passages, fréquence cardiaque...) - recherche de parcours	- informations détaillées (trace Gps, temps de passages, fréquence cardiaque...) - recherche de parcours	X



	Licenciés FFA	Détenteurs d'un Pass Running	Non licenciés FFA, inscrits sur le site J'aime courir	Non inscrits sur le site J'aime courir
<b>Accès au calendrier et résultats des courses</b> 	✓ calendrier et résultats	✓ calendrier et résultats	✓ calendrier et résultats	✓ calendrier uniquement
<b>Fiche personnelle "Mes résultats"</b> 	✓	✓	✓	X
<b>Conseils</b> 	Tous	Tous	Tous	6 conseils maximum

	Licenciés FFA	Détenteurs d'un Pass Running	Non licenciés FFA, inscrits sur le site J'aime courir	Non inscrits sur le site J'aime courir
<b>Classement national en fonction de la VK</b> 	✓	✓	✓	X
<b>Clubs</b> 	- Liste des clubs - moteur de recherche	- Liste des clubs - moteur de recherche	- Liste des clubs - moteur de recherche	- Liste des clubs - moteur de recherche
<b>Outils</b> 	- Calcul de la Vma - tableau de temps de passage - calculateur d'allure	- Calcul de la Vma - tableau de temps de passage - calculateur d'allure	- Calcul de la Vma - tableau de temps de passage - calculateur d'allure	X

Depuis la bascule **Jesuisuncoureur** → **J'aime Courir** (le 15 mars 2015) le nombre d'inscrits est passé de **868 utilisateurs** dont 117 licenciés/pass running à **6193 utilisateurs** dont 948 licenciés/pass running.

Le nombre d'actifs est passé de 776 utilisateurs à 761 utilisateurs et le nombre de parcours de + de 100m créés est passé de 409 à 4563.



Le nombre total de téléchargement de l'application « J'aime Courir » à atteint les 9970 (octobre 2015).



J'AIME COURIR est présent sur plusieurs réseaux sociaux tels que : Facebook, Twitter & Instagram.

## **Un plan média pour booster l'application auprès du grand public**

Production de 2 spots vidéo :

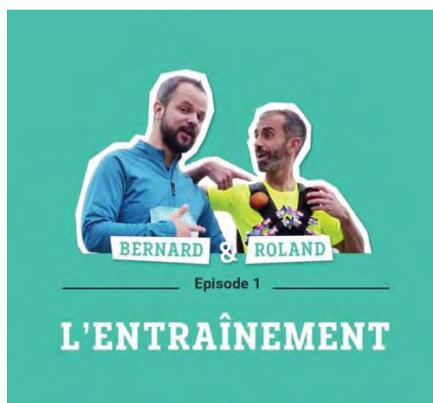
2 films « humoristiques », présentés comme des épisodes, distinguent les bons pratiquants de la course à pied avec un suivi et une attitude sérieuse dans leur pratique et les nouveaux pratiquants improvisés et sujets aux phénomènes de mode.

L'idée de départ pour les 2 premiers films : un duo d'amis qui courent ensemble. Les 2 films sont liés en une seule histoire : de la préparation à la course.  
Le levier est celui de l'absurde, un coureur zen versus néophyte dans l'ego.

FILM 1: L'entraînement : items mis en avant : plans, plans perso, conseils, astuces et suivi.

FILM 2: La course (le jour J) : items mis en avant : outils type VMA, agenda, parcours

Diffusion de la campagne vidéo sur Facebook avec redirection vers le store Ios.



## **3/Règlementation et « avis favorable » + point sur modifications**

Jean-René MERCIER fait référence à plusieurs articles du Code du Sport :

### **Art. R331-6**

Les manifestations sportives qui constituent des épreuves, courses ou compétitions comportant un chronométrage et qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique sont soumises à autorisation.

Les manifestations sportives qui se déroulent dans le respect du code de la route et qui n'imposent à leurs participants qu'un ou plusieurs points de rassemblement ou de contrôle, à l'exclusion d'un horaire fixé à l'avance et de tout classement en fonction notamment soit de la plus grande vitesse réalisée, soit d'une moyenne imposée, sur une partie quelconque du parcours, ne sont pas soumises à l'autorisation prévue à l'alinéa précédent.

Sont toutefois soumises à déclaration les manifestations sportives visées au précédent alinéa prévoyant la circulation groupée, en un point déterminé de la voie publique ou de ses dépendances, de plus de 75 piétons, de plus de 50 cycles ou autres véhicules ou engins non motorisés et de plus de 25 chevaux ou autres animaux.

### **R331-7**

Dans les disciplines pour lesquelles elles ont obtenu délégation, les fédérations délégataires édictent les règles techniques et de sécurité applicables aux manifestations mentionnées à l'article R. 331-6.

Le règlement particulier des manifestations soumises à autorisation ou déclaration respecte ces règles techniques et de sécurité.

### **R331-8**

L'organisateur d'une manifestation soumise à déclaration dépose un dossier de déclaration, au plus tard un mois avant la date de l'événement auprès du préfet territorialement compétent.

Un arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre en charge des sports fixe la composition et les modalités de dépôt des dossiers de déclaration.

### **R331-9**

L'autorisation prévue à l'article R. 331-6 peut être délivrée à toute personne physique ou morale.

#### **R331-9-1**

Toute personne souhaitant organiser une manifestation soumise à autorisation doit recueillir l'avis de la fédération délégataire concernée. Celle-ci rend un avis motivé au regard des règles techniques et de sécurité mentionnées à l'article R. 331-7.

Cet avis est communiqué par tout moyen à l'organisateur et au préfet de chacun des départements traversés par la manifestation.

Il est réputé rendu dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande par la fédération.

Un arrêté du ministre en charge des sports détermine les modalités de publication de cet avis.

### **A331-5**

Le calendrier de la fédération sportive sous l'égide de laquelle l'épreuve a été placée indique les avis rendus en application de l'article R. 331-9-1.

La fédération indique sur ce calendrier et selon ses propres modalités, pour chaque manifestation inscrite, si l'avis délivré par la fédération délégataire est favorable ou s'il n'a pas été rendu.

Le calendrier de la fédération concernée et l'indication sur celui-ci de l'avis s'y rapportant constituent la modalité de publication prévue à l'article R. 331-9-1.

#### **Les conséquences :**

**1** – La Fédération délégataire (FFA) édicte les règles techniques et de sécurité :

*Règlementation des manifestations hors stade 2016*

**2** – Les organisateurs d'épreuves soumises à autorisation doivent solliciter l'avis de la fédération :

*La FFA a délégué pouvoir aux Comités départementaux pour donner cet avis.*

*Les CDCHS sont chargées de l'instruction.*

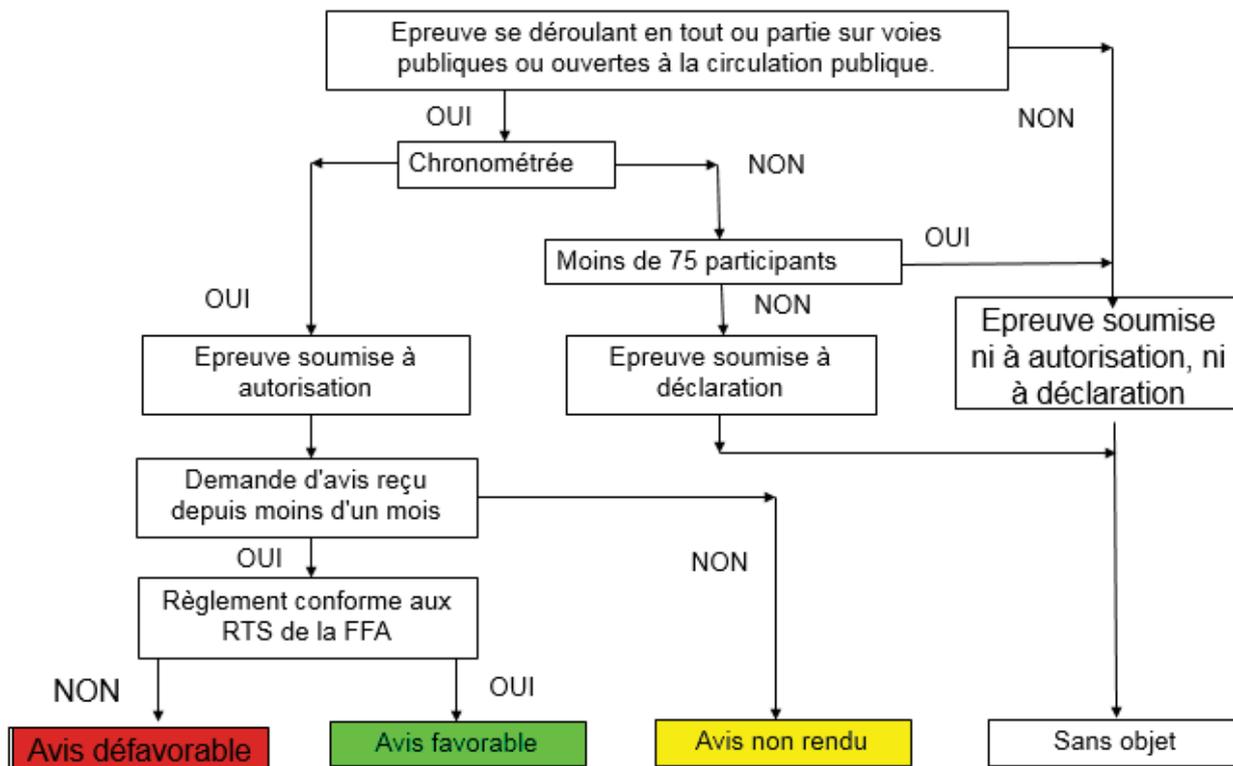
*(nota : le CA du CD peut donner pouvoir au Président de la CDCHS pour se substituer au Président du CD dans cette tâche)*

**3** – Cet avis ne peut porter que sur le respect des règles techniques et de sécurité.

*Délai maximum : 1 mois, passé ce délai il est réputé rendu (la procédure peut se poursuivre)*

**4** – Si l'avis est favorable (ou non rendu) : inscription au calendrier de la Fédération

Les possibilités :



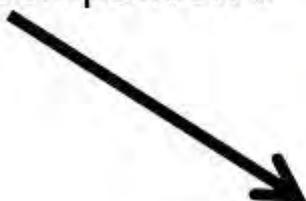
#### 4/Calorg :

Intervention de Jean-Marc GARCIA et explication de la procédure afin de rendre un avis sur une compétition.

## EN PRATIQUE

Sur calorg, ouvrir la compétition

Cliquer sur  
« Valider la compétition »



ricable.fr	Département : 026	Famille : CR Cross
	Ville : MONTELMAR	Type : ME Meeting - Course - Cross
	Stade : -	Niveau : DP Départemental
	Organisation : UNION MONTELMAR SPORT	Avis sécurité : Avis non rendu

Etat Val DEP
Etat : Validé Remarque : Responsable : MICHEL BEAUTHEAC
<input type="button" value="Annuler la validation"/>

Etat Val LIG
Etat : Non validé Remarque : Responsable :

Etat Val NAT
Etat : Non validé Remarque : Responsable :

## A la création: Avis non rendu

Avis de Sécurité : COCHS

Avis de Sécurité : Avis non rendu

Remarque :

Valider Annuler

Avis défavorable:  
la compétition n'apparaît plus sur nos sites.

Avis modifiable à tout moment

# Sur athle.fr

17/01	Hors St	La dixvig	Sans objet
17/01	Hors St (F)	Trail du v	Favorable
17/01	Hors St (-)	La ronde	Non rendu

# Athle.fr

17/01	Hors St	La nuit blanche du pilat	
17-18/01	Hors St (F)	Trail de pécharmant	
18/01	Hors St	Marathon de Louisiane (week)	
18/01	Hors St	Avis technique et sécurité Favorable	

Une fenêtre s'ouvre  
Lorsque le pointeur de la souris passe sur le (F),

## 5/ Modification des règles IAAF 2016-2017 :

Jean-René MERCIER nous annonce les légères modifications de règles IAAF 2016-2017 (voir annexe).

## 6/Calorg et Informatique

En quelques chiffres, Calorg c'est 4370 compétitions en 2015 et déjà 4343 pour 2016, c'est grâce au travail des CRCHS.

Calorg est un outil de fabrication du calendrier officiel des courses Hors Stade de la FFA, en 2015 le calendrier fédéral compte 5861 compétitions dont 4370 saisies dans Calorg. Il est important de sensibiliser tous les acteurs de l'importance de cette saisie. Nous devons tous œuvrer pour que la FFA soit propriétaire de son propre calendrier et qu'il soit complet.

Il est facile et rapide de dupliquer une compétition, cependant certains rencontrent des problèmes mais Jean-Marc met tous en œuvre pour être à l'écoute de chacun et résoudre chaque problème.

Calorg est un outil complet, il permet d'obtenir une attestation mais aussi de pouvoir vérifier les montants des labels.

Les administrateurs de Calorg doivent quant à eux relancer les compétitions sans épreuves & les compétitions non validées.

Dans l'avenir, il est souhaité que Calorg évolue et propose de nouveaux outils, tels que :

- L'édition d'un reçu pour les labels
- Les informations non sensibles pourront être modifiées

Il est évoqué que certaines CDCHS sont investies :

Retard dans le chargement supérieur à 80%

AIN, MORBIHAN, COTES D'ARMOR, ILLE ET VILAINE, ORNE, YVELINES, LOZERE, ARIEGE

Retard entre 60 et 80%

BAS-RHIN, LOIRE, HAUTE-SAVOIE, SAVOIE, HAUTES PYRENEES, NOUVELLE CALEDONIE, MEURTHE-ET-MOSELLE, HAUT-RHIN, AVEYRON, HERAULT

Nous vous rappelons que les exports ont été faits pour vos calendriers, pour l'usage des CRCHS & CDCHS, merci de ne pas donner les informations aux sites web, journaux, etc...

**7/Les labels et leurs inscriptions :**

Voici le détail des labels sur 2015 par ligues et par catégories :

ligue	ALS	AQU	AUV	B-N	BOU	BRE
RG cross	2		2	2		
NA cross		2	1		1	5
RG Route	11	14	11	11	15	22
NA Route	3	3	1	2		6
IT Route	1			1		7
MN RG						
MN NA		2				
trail NA	4		2		3	2
trail RG	1		1		1	
Mont RG						
Mont NA	1	1				
ligue	C-A	CEN	CHA	COR	F-C	GUA
RG cross	2		1		1	
NA cross	1	1	1			
RG Route	13	23	21	4	12	
NA Route	2	2			1	3
IT Route	3					
MN RG						
MN NA		1	1			
trail NA	1	1	6			
trail RG	2	2	1		3	
Mont RG						
Mont NA	1					

ligue	H-N	I-F	LAN	LIM	LOR	MAR
RG cross	1	12	2			
NA cross	1	1	1	2	1	
RG Route	23	65	13	13	19	5
NA Route		9		1	3	
IT Route		6				1
MN RG						
MN NA						
trail NA			1	5	2	2
trail RG		1	2	1+ 1 it	2	

ligue	NPC	PIC	P-L	POI	PRO	PYR	R-A
RG cross	8	3	6	3	1	6	6
NA cross	2		4		1	1	2
RG Route	26	29	37	20	11	29	39
NA Route	11		4	4	3	2	5
IT Route	2			1	1	1	2
MN RG			1				
MN NA	1		1				
trail NA	6		1		2	2	2
trail RG	2						4
Mont RG							
Mont NA						1	4

ligue	total
RG cross	58
NA cross	28
label RG R	486
label NA R	65
label IT R	26
MN RG	1
MN NA	6
trail NA	42
trail RG	22
Mont RG	1
Mont NA	8

Les problèmes rencontrés :

- Accompagnement des organisateurs
- Problème mise à jour des tarifs
- Retard dans les validations dans certaines CRCHS
- Cas des avis non favorables par les CRCHS

*(La CRCHS supprime le label et valide. Elle prévient la CNCHS)*

Dans l'avenir, les membres de la CNCHS en charge des labels s'engagent à communiquer sur les périodes d'inscriptions auprès des structures fédérales (Ligues, CRCHS, Comité, CDCHS) mais également auprès des organisateurs ayant déjà un label.

Les labels officialisés et donc validés par la CNCHS tôt dans l'année N-1.

L'objectif étant que tous les labels doivent être connus par les CDCHS lors de leurs réunions plénières.

*Pour les Cross (se déroulant entre le 1<sup>er</sup> novembre de l'année N et le 1<sup>er</sup> mars de l'année N+1)*

- Saisie dans Calorg entre le 1<sup>er</sup> mars et le 20 avril
- Validation par les CRCHS avant le 10 mai
- Validation par la CNCHS avant le 10 juin
- Décision du Bureau Fédéral courant juin
- Officialisation ensuite par la CNCHS

*Pour les autres familles (Route, Trail, Montagne, KV, Marche Nordique)*

- Saisie dans Calorg entre le 1<sup>er</sup> avril (pourquoi pas le 1<sup>er</sup> mars) et le 31 mai
- Validation par les CRCHS avant le 30 juin
- Validation par la CNCHS début juillet
- Décision du Bureau Fédéral courant juillet
- Officialisation ensuite par la CNCHS

Nous rappelons qu'il existe un guide des labels.

Il faut préciser que la remise de 50% est applicable que dans la même famille de compétition. Actuellement le HS comprend 5 familles :

Route – Trail - Montagne & KV – Cross - Marche Nordique.

Attribution d'un label

**Cas particulier :**

Un organisateur qui propose deux courses (as et populaire) sur une même distance, disputées sur un même parcours mais à des heures différentes, se verrait attribuer un même niveau de label pour les 2 courses, avec un seul droit à régler, correspondant au niveau de label demandé.

a/Départ des épreuves en relais :

Le départ des épreuves en relais (marathon ou autres) ne pourra être donné qu'au minimum 30' après celui de l'épreuve en individuel.

b/Dossards :

Les dossards des féminines doivent être distinctifs de ceux des masculins (couleurs, chiffres ou N° réservés)

C/Handisport :

Les actions de type « JOELETTES » doivent partir derrière la course labélisée.

## 8/Les classeurs :

Il faudrait former les classeurs, nous avons en janvier 2012, formé 26 personnes désignées par les Ligues, seule une petite dizaine a formé des classeurs dans leur ligues.

Il faudrait aussi former des officiels logica (la personne qui charge les résultats après les avoir récupéré et éventuellement transformé les fichiers au format logica).

Il est indispensable de recruter des classeurs (moyenne d'âge en Bretagne, plus de 75 ans), il serait souhaitable de travailler avec 1 ou 2 classeurs par département, le classeur peut aussi occuper la fonction d'officiel logica.

Il est indispensable que nos responsables CDCHS, CRCHS soient impliqués et donnent ou fassent donner des consignes à nos organisateurs, vu les difficultés de Calorg ce n'est pas gagné.

Plus nous serons nombreux à traiter les résultats, moins nous aurons de travail, il est important d'impliquer les gens du hors stade.

## 9/Marche Nordique en Compétition :

### Bilan de la saison 2014/2015

Il s'agissait de la saison de lancement de cette nouvelle discipline de compétition : MNC

Mise en place et adaptations des réglementations :

Cahier des charges MNC  
Règlementation du MNT  
Guide des labels MNC

### Formation Nationale et régionales des Juges MNC

JAMNC=18                      12 Ligues= 50% régions  
JMNC=150

Cette année s'est déroulé le 1<sup>er</sup> Championnat de France de Marche Nordique en Compétition, le 10 octobre à Notre-Dame- de- Monts (Vendée).

Très belle organisation : parcours, nature, cadre, météo etc...parfait.

- 21 régions représentées : (podium du nombre : PL, IF, CHA)
- 250 marcheurs classés
- 25 équipes mixtes classées
- Attribution des titres de Champions de France :  
Individuels : H et F, et équipes mixtes

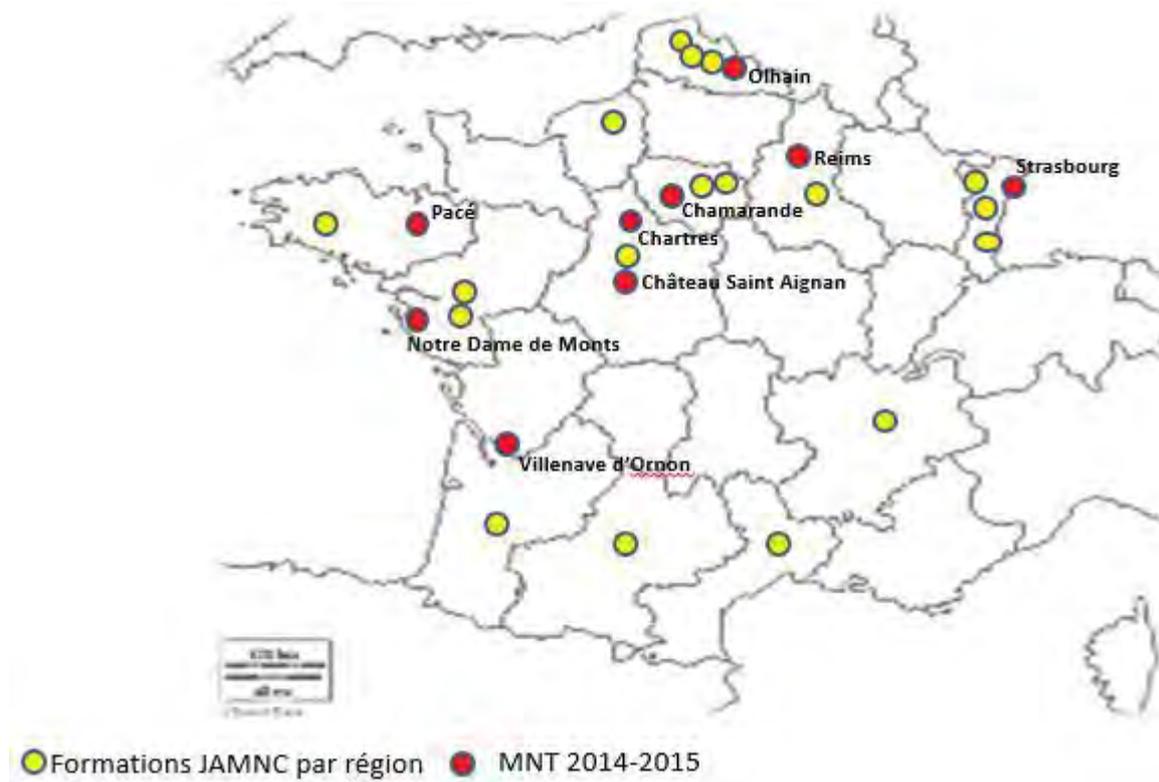
Le bilan après cette première année de compétition est très encourageant, satisfaisant, encore des axes de progrès.

La Marche nordique est orientée vers le sport Santé: pathologie, réhabilitation, remise en forme, ludique, loisir etc... avec une technique adaptée à chacun qui présente en général une belle gestuelle. (85% des marcheurs)

La Marche nordique en Compétition (15% des marcheurs), répond à un besoin de sport de compétition, elle est complémentaire à la précédente. Cette première année, nous avons ajusté la technique de marche, afin d'essayer de conserver une belle gestuelle, qui aujourd'hui donne satisfaction, elle est figée par la réglementation.

Les acteurs de la Marche nordique : entraîneurs, marcheurs, juges, organisateurs se doivent d'enseigner, de maîtriser, de gérer ces techniques adaptées au besoin de chacun pour conserver leurs bienfaits avec une belle gestuelle.

Voici une carte de France représentant le nombre de formations JAMNC par région et les lieux des MNT 2014-2015



### La Marche Nordique en Compétition : Saison 2015-2016

Le MNT se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2015 à fin octobre 2016. A ce jour 10 épreuves labellisées de MNC/MNT : Label National

Sensiblement les mêmes que la précédente saison : 8 Ligues.

Suite au bilan de la première saison, nous proposons : Adaptation, simplification (moyens humains), des organisations, avec responsabilisation des acteurs : Organisateurs, Marcheurs, Juges,...afin d'améliorer encore les compétitions avec une satisfaction des acteurs.

Licences FFA (sauf santé) pour participer aux épreuves de MNC, licence compétition pour se qualifier au France sur une épreuve.

Objectif à moyen terme=minimum 1 épreuve de MNC/MNT /région pour décerner des titres Reg. et Dép. et les qualifications au France.

### MNC/MNT 2015/2016



## Les Formations MNC :

Les nouvelles formations nationales de JAMNC sont prévues début 2016 afin que l'ensemble des Ligues soient pourvues avec au moins deux JAMNC. (Objectifs=20 nouveaux JAMNC et 200 JMNC)

Ces JAMNC sont chargés de trois missions :

- Former les JMNC dans leur Ligue
- Encadrer les épreuves de MNC de leur Ligue
- Etre JAMNC sur les épreuves du MNT

Invitation aux Ligues par leurs CRCHS /CDCHS et leurs clubs afin de favoriser ces formations de JUGES MNC et d'entraîneurs de MNC (objectif=1 Entraîneur de MNC/club de section MN) pour assurer le développement de la discipline dans leur Ligue.

## Nouvelles Epreuves MNC NATURE :

Nouvelles épreuves de MNC labellisables (label régional) ressemblant au schéma TRAIL :

Complémentarité d'épreuves Trail, par ces MNC nature, sur les parcours identiques au Trail.

A ce jour de nombreuses MN : Chronométrées, sont déjà organisées, elles pourraient entrer dans ce schéma.

## MNC découverte : MNCD = - de 21km

Règlement technique actuel, allégé en juges,

Organisation plus légère que la MNC/MNT en moyens matériels et humains

Pénalité TEMPS (4minutes/pénalité ajoutée)

4 pénalités le marcheur disqualifié : retrait dossard.

Obligation licences FFA. (Sauf santé)+ Autres fédé.

Possibilité circuits MNC /FFA : type Trail

## MNC Longue : MNCL = de 21 à 42km

Règlement Idem que découverte

## MNC Ultra : MNCU = + de 42Km

Règlement Idem que découverte.

L'ensemble des épreuves MNC ayant un label FFA, permettra aux licenciés d'attribuer les points aux clubs pour la nouvelle saison: idem que les autres disciplines du Hors Stade.

L'ensemble des challenges MNC sera sur les mêmes bases que les autres disciplines du Hors stade.

Toutes ces épreuves de MNC sont complémentaires à la Marche Nordique loisir.

## 10/Les Labels Européens :



Mr Jean GRACIA, Vice-Président de l'Association Européenne d'Athlétisme est venu présenter la nouvelle plateforme de l'AEA afin de certifier puis répertorier des courses se déroulant dans l'UE - « **Running for All** » <http://www.european-running4all.org>

En Europe, les courses sur route se **développent à un rythme de plus en plus rapide**. Il en est de même pour les **demandes des coureurs**.

Chaque coureur a ses propres raisons pour participer à des courses et ses attentes, **en ce qui concerne la qualité et la sécurité d'une course**, sont de plus en plus importantes.

Chaque organisateur souhaite :

- **Organiser sa course de la façon la plus sécuritaire** pour les coureurs et les spectateurs.
- **Maintenir le meilleur niveau de qualité** afin d'attirer un plus grand nombre de participants.

Jusqu'à présent, il existe un **nombre très limité de règles** dans les pays européens. Lorsqu'il existe des règlements nationaux de bonnes pratiques, il est **difficile de l'étendre à l'échelle européenne** car ils ne peuvent pas s'appliquer à tous.

L'Association Européenne d'Athlétisme a **développé des normes sur la qualité et la sécurité** pour les courses sur route.

Ces normes ont été créées après de **nombreuses consultations d'experts** dans le milieu de la course à pied.

Il est important de reconnaître les courses de bonne qualité. C'est le **rôle de l'Association Européenne d'Athlétisme et de ses fédérations nationales de s'impliquer dans ce secteur** en créant et en mettant en place des standards sur la qualité et la sécurité.

L'Association Européenne d'Athlétisme en lien avec les différents acteurs de la course sur route a la **responsabilité de définir des normes au niveau européen** afin d'apporter aux fédérations nationales plus de **légitimité** et de **crédibilité**.

Les normes sur la qualité et la sécurité vont permettre d'avoir la **même approche et la même compréhension** sur les exigences d'une **bonne organisation** des courses sur route.

De plus, cela va permettre un meilleur **partenariat entre les coureurs, les organisateurs, les fédérations nationales et l'Association Européenne** ainsi que tous les autres acteurs.

Le respect des normes de l'AEA offre une **garantie, aux coureurs européens, d'une organisation de qualité avec un maximum de sécurité**.

La mise en place de ces normes permet à l'Association Européenne et à ses fédérations **d'associer encore d'avantage leur image au milieu de la course à pied**.

**54 normes** ont été mises en place dans les secteurs suivants :

- Administration & Finances
- Sécurité
- Aspects médicaux
- Parcours
- Chronométrage
- Mesurage du parcours
- Résultats
- Responsabilités sociales et environnementales
- Services

Les **normes de qualité** et de sécurité pour les courses sur route sont réparties dans **3 niveaux** :



- **1-étoile** = exigences de sûreté et de sécurité minimales garanties pour les athlètes pendant une course à laquelle participent un petit nombre de coureurs (34 critères).
- **3-étoiles** = bon niveau de sécurité et niveau satisfaisant de services de qualité offerts aux coureurs dans une course à laquelle participent un grand nombre d'athlètes (44 critères).
- **5-étoiles** = niveau élevé de sécurité et services de qualité offerts aux coureurs dans une course à laquelle participent un nombre important d'athlètes (54 critères).



## 11/Calendrier Hors Stade et futurs Championnats de France :

### **Calendrier des Championnats de France 2016**

- 6 mars – Championnats de France de Cross-Country au Mans (P-L)
- 5-6 mai– Championnats Nationaux des 24h à Brive (LIM)
- 29 mai– Championnats de France de Course en Montagne à Saint-Priest (R-A)
- 18 juin - Championnats de France des 10 km à Langueux\* (BRE)
- 16 juillet – Championnats Nationaux du Kilomètre Vertical à Manigod (R-A)
- 4 septembre – Championnats de France de Trail à Saint-Martin-de-Vésubie (C-A)
- 18 septembre – Championnats de France de Marathon à Tours\* (CEN)
- 2 octobre – Championnats de France de Semi-Marathon à Marcq-en-Baroeul (NPC)
- 8 octobre – Championnats Nationaux des 100 km à Amiens (PIC)

\*sous réserve accord BF

A ce jour seuls les Championnats Nationaux d'Ekiden ne sont pas implantés.

## 12/Questions diverses :

### a/Marche Nordique :

Est-il envisagé et quand de mettre en place un barème de points comme les autres épreuves ?

Non la discipline est trop jeune.

### b/Changement de catégorie :

Harmonisation entre toutes les fédérations de course à pieds :

FFA = 01/11

UFOLEP = 01/09

Autres fédérations = ????????????

Est-il prévu de faire les changements à la même date pour tout le monde ?

Les négociations et ententes avec les fédérations affinitaires sont difficiles à ce sujet, chacun ayant ses propres spécificités.

### c/Balance comptable du coût de l'assurance des licences :

Est-il possible de connaître l'estimation des recettes et dépenses de l'Assureur de la Fédération avec la balance entre les 2 postes ?

Voir avec le Trésorier Général de la Fédération.

### d/Assurance de Septembre :

La notice remise à chaque licencié précise une fin de validité au 30 septembre alors que la licence expire le 31 août.

Quelles raisons ont amené la FFA à prendre une telle décision ?

### **Voir Comité Directeur de la Fédération ou service Juridique.**

La Fédération de Triathlon vient de faire le contraire en accordant 2 mois de licence et d'assurance supplémentaires cette année pour avoir un renouvellement des licences en année civile dès 2016.

[e/Assurance en général](#) :

Les athlètes qui participent à des courses hors calendrier officiel sont-ils bien couverts par l'assurance de leur licence, y compris lors d'une participation à des courses à obstacles dépendant actuellement d'aucune fédération ?

**Voir avec le service Juridique.**

**Le Ministère des Sports a demandé à notre fédération d'étudier un cahier des charges pour les courses à obstacles.**

[f/Match Interligues 10 km](#) :

Ayant participé à toutes les rencontres depuis le début, j'ai été très déçu du déroulement de ce match cette année.

**C'est un constat, le fait d'aller sur des épreuves existantes nous rend tributaire de l'organisation locale.**

[g/Calorg](#) :

Il est spécifié dans la réglementation des courses hors stade page 8/46 §1-2 que :

**Toute manifestation ayant reçu un avis favorable, ou pour laquelle l'avis n'a pas été rendu, sera inscrite au calendrier de la fédération (arrêté du 3 mars 2013).**

Or les Comités qui sont censés inscrire ces courses, n'ont plus la main sur calorg depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Comment doit-on faire ?

Doit-on faire appel à chaque fois au référent « calorg » (Jean-Marc Garcia) puisque nous n'avons aucun accès pour enregistrer les nouvelles organisations hors période ?

**Que ce soit avant le 1<sup>er</sup> novembre ou après le 1<sup>er</sup> novembre, il n'est pas possible de créer des compétitions avec un code de valideur calorg de compétition comme celui des Comités et des Ligues, des CDCHS ou des CRCHS.**

**Donc seuls les organisateurs ne peuvent plus créer de compétitions depuis le 1<sup>er</sup> novembre**

**Le nombre de nouvelles compétitions est très faible, vous pouvez demander à admincalorg de les créer. Ce sera fait sous 48h maxi.**

**Il est possible qu'un organisateur n'ait pas dupliqué sa compétition avant le 1<sup>er</sup> novembre, les structures fédérales peuvent le faire même après le 1<sup>er</sup> novembre.**

Faut-il donc inscrire toutes les courses pour lesquelles nous recevons un dossier même celles d'autres fédérations comme l'UFOLEP ?

Comment peut-on alors demander aux organisateurs de s'inscrire en temps et en heure sur le calendrier (via calorg avant le 31 octobre) ? **Réponse faite, voir le paragraphe Calorg.**

**Si vous éditez un calendrier papier, vous pouvez ne prendre en compte que les compétitions qui ont été inscrites avant le ..... à vous de choisir la date !**

Comment peut-on essayer d'établir un calendrier cohérent sur notre département (déjà très rempli) lors de la réunion annuelle de la CDCHS afin que les différentes manifestations ne soient pas en concurrence les unes avec les autres ?

Comment expliquer cela à l'organisateur qui s'est inscrit sur calorg avant le 31 octobre et qui apprend qu'une course aura lieu le jour de sa manifestation et sera proche géographiquement ? **Réponse faite paragraphe réglementation (JR MERCIER).**

## 13/Remise des récompenses des Challenges HS 2015 :

Présence de Jeanine LEGAT, Membre du Bureau Fédéral.

### **Challenge Montagne**

#### *Classement individuels féminins :*

1ère Femme	JEANNIER	Céline	Union olympique Albertville tarentaise
2ème Femme	PANTHEON	Adelaïde	Athlé st julien 74
3ème Femme	SABRIE	Anaïs	Athlé calade val de Saône
4ème Femme	CHIRON	Celia	Coueurs du monde en Isère
5ème Femme	JAMSIN	Lucie	Douai-sin a
1ère JU	RACASAN	Elsa	Evian Off Course

#### *Classement individuels masculins :*

1er Homme	RANCON	Julien	Entente athlétique Grenoble 38
2e Homme	JAILLARDON	Renaud	Athlé Calade Val de Saône
3e Homme	ZAGO	Didier	Esclops d'Azun
4e Homme	BELLAMY	Benjamin	Ea Pays de Foix
5e Homme	MARTIN	Nicolas	Entente Athlétique Grenoble 38
1 <sup>er</sup> JU	NOVET	Nathan	AS de Course à pied 2000

#### *Classement par équipes féminines :*

1ère Equipe Femme	COUREURS DU MONDE EN ISERE*
2ème Equipe Femme	CA VEYNES
3ème Equipe Femme	ATHLE ST JULIEN 74
4ème Equipe Femme	ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE 38*
5ème Equipe Femme	ASPTT ANNECY

#### *Classement par équipes masculins :*

1ère Equipe Homme	ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE 38*
2ème Equipe Homme	COUREURS DU MONDE EN ISERE*
3ème Equipe Homme	ESCLOPS D'AZUN
4ème Equipe Homme	CA VEYNES
5ème Equipe Homme	GAP HAUTES ALPES ATHLETISME*

### **Trail Tour National**

#### *Trophée Trail Féminin :*

1ère Femme	CUSSOT	Sylvaine	Athletic Trois Tours
2ème Femme	SPARFEL	Amélie	Bouliac Sport Plaisirs
3ème Femme	GAGNON	Sophie	Entente Athlétique Grenoble 38*
4ème Femme	GUIZY	Carole	Athletic Club Pays de l'Ourcq

5ème Femme EL HARIRI Badia Courir en Livradois forez

*Trophée Trail Masculin :*

1er Homme	DAVID	Emmanuel	Dijon UC
2e Homme	SAINT GIRONS	Thomas	Ales Cévennes athlétisme
3e Homme	MOULAI	Tony	Club Peleen
4e Homme	MIRASSOU	Jerome	A.m.c. de Mourenx
5e Homme	POLLET	Ludovic	Bouliac sports plaisirs

*Trophée Trail par Equipe :*

1ère Equipe	BOULIAC SPORTS PLAISIRS
2ème Equipe	ASG GAUCHY ATHLETISME
3ème Equipe	SAONE MONT D'OR NATURE
4ème Equipe	DOMONT ATHLETISME
5ème Equipe	PAYS DE COLMAR ATHLETISME

*Trophée Trail Court Féminin :*

1ère Femme	LAFAYE	Céline	Entente athlétique Grenoble 38*
2ème Femme	BUGNARD	Corail	Cab Bellegardien
3ème Femme	ETIENNE	Sandrine	Entente Ouest Lyonnais
4ème Femme	MILEO	Sophie	Esm Gonfreville l'Orcher
5ème Femme	NOGUE	Laurence	Bouliac Sports Plaisirs

*Trophée Trail Court Masculin :*

1er Homme	VICENTE	Laurent	Ales Cévennes athlétisme
2e Homme	DUHAIL	Jonathan	Ua Versailles
3e Homme	DEPAEPE	Romuald	Entente Oise athlétisme
4e Homme	FOURNEL	Cédric	Athletic Club Secteur Monistrol
5e Homme	SARRAN	Geoffroy	Montpellier Athletic Méditerranée Métropole

*Trophée Trail Court par Equipes :*

1ère Equipe	ALES CEVENNES ATHLETISME
2ème Equipe	ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS*
3ème Equipe	SAONE MONT D'OR NATURE
4ème Equipe	TOUQUET TRAIL NATURE
5ème Equipe	ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE 38*